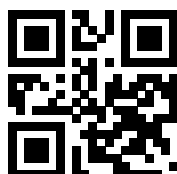


NATURA ET LUMINA SASU



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 09 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 août 2021 sous réserves d'incidents

Suivant acte sous seing privé en date à LE THOR du 24 juillet 2021, il a été constitué une **Société par Actions Simplifiée à associé unique** ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : NATURA ET LUMINA

SIEGE SOCIAL : 23 rue des Angevines LE THOR (84250)

OBJET :

La conception et la fabrication de luminaires éco conception avec epoxy et éclairage led.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

DUREE : 99 ans

CAPITAL SOCIAL : 5 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées. Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

CLAUSES RESTREIGNANT LA TRANSMISSION DES ACTIONS :

Transmission libre de l'associé unique et Agrément de toute transmission d'actions par décision collective extraordinaire.

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE :

Monsieur Vincent JAUFFRET demeurant 267 avenue du partage des eaux à l'Isle sur la Sorgue (84800) exerce les fonctions de Président

IMMATRICULATION : Greffe d'Avignon.

Pour avis, le Président



Écrit par Echo du Mardi le 10 août 2021

3951733

Publié le 10/08/2021